



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018

Le dix-sept septembre deux mille dix-huit à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la Présidence de Monsieur Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Patricia CHATELIN, Stéphane DOLO, Michel DURAND, Josiane LINON, Violette MARCHADIER, Cristel MARTINEZ, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD, Jean-Luc SEGUY.

Etaient absents excusés : Aline JACQUET, Marie-Christine LAPEYRE, Serge LINON, Charles LONJOU.

Ayant donné procuration : Marie-Christine LAPEYRE a donné procuration à Jacques POUGET, Serge LINON a donné procuration à Josiane LINON, Charles LONJOU a donné procuration à Sébastien NODARI.

Monsieur Stéphane DOLO est désigné secrétaire de séance.

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Monsieur le Maire fait l'appel à l'appui de la feuille de présence et désigne un secrétaire de séance : Stéphane DOLO.

Ensuite il appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du **23 Juillet 2018**, en vue de son approbation, aucune observation n'est faite ; le compte rendu est approuvé à la majorité avec deux votes contre (Sébastien NODARI et Charles LONJOU), et une abstention (Patricia CHATELIN).

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 – Plan de financement définitif pour la rénovation du Gymnase
- 2 – Décision modificative budgétaire n° 2 au budget principal
- 3 – Modifications des effectifs
- 4 – Contrat de prestations de services : proposition de dépeignissement
- 5 – Service de remplacement du centre de gestion du Lot : convention d'adhésion
- 6 – Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2017
- 7 – Demande de subventions complémentaires 2018
- 8 – Extension du périmètre du SIPA (syndicat intercommunal de protection animale)
- 9 – Questions diverses

Information sur les décisions prises depuis la dernière séance :

2018-25 : en date du 24/07/2018, validation de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de terrains de sports pour un montant de 5 990.52 € HT soit 7 188.62 € TTC. Le marché global passe à 18000 € HT soit 23 990.52 € HT pour l'équipe de Karine MOUYSSAC-ESNAULT (mandataire), ETB réseaux et Henri LANEAU.

2018-26 : en date du 24/07/2018 : tarifs et participations des familles à compter du 3/09/2018.

Détail suivant :

Participations des familles à l'accueil de loisirs périscolaire de LALBENQUE

A.L.S.H. PERISCOLAIRE : inchangé

Quotients familiaux	ALSH MATIN maternelles et primaires	ALSH MIDI Maternelles - Primaires	ALSH SOIR Maternelles et primaires
QF < 700	0.52 €	0.11 €	0.52 €
QF > 700	0.58 €	0.13 €	0.58 €

RESTAURANT SCOLAIRE
REPAS CONSOMMES SUR PLACE

Quotients familiaux	Repas maternelles	Repas primaires
QF < 450	3.15 €	3.20 €
450 < QF < 700	3.20 €	3.25 €
QF > ou égal à 700	3.25 €	3.35 €

Tarif goûter (élève section maternelle) :	0.40 €
--	---------------

Autres tarifs du restaurant scolaire de LALBENQUE

Repas enseignant, intervenant dans le cadre scolaire ou périscolaire, occasionnel	5.00 €
--	---------------

REPAS LIVRES

Autres tarifs du restaurant scolaire de LALBENQUE pour les collectivités qui ont conventionné pour la livraison chaude des repas :

Repas livrés aux communes extérieures du territoire et hors territoire	3.85 €
Repas jeune en contrat de formation post-scolaire et Foyer Mas de la Tour	5.00 €
Repas froid du Foyer Mas de la Tour le mercredi et les vacances scolaires	4.10 €
Repas pour l'ALSH Intercommunal service de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne	3.50 €
Repas pour la micro-crèche de Flaujac Pujols service de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne	2.40 €

2018-27 : en date du 2/08/2018 : remboursement à Madame Ophélie SOULIE de la caution de 301.08 € pour son logement T3 à la résidence de Lavyassade.

2018-28 : en date du 02/08/2018 : attribution du logement T3 à la résidence de Lavyassade à Stéphanie TIEPPO pour un loyer et une caution de 303.34 €.

2018-29 : en date du 02/08/2018 : attribution à Mme SOULIE Ophélie du logement de type 4 à la résidence de Lavyassade pour un montant de loyer et caution de 435.57 €.

2018-30 : en date du 17/08/2018, attribution du logement T4 au-dessus de la Poste à Mme Claudette VALLAS pour un montant de loyer et de caution de 565.49 €.

2018-31 : en date du 10/09/2018 : remboursement à Monsieur Anass MADANE de la caution de 154.39 € pour le logement de type 1 n°5 à la résidence Poileux.

2018-32 : en date du 14/09/2018 : validation de deux devis de sauteuses GAZ pour le service du restaurant scolaire pour 6 000 € HT et 8 000 € HT soit 14 000 € HT, 16800 € TTC aux Etablissements BOUSSAC.

2018-33 : en date du 17/09/2018 : attribution du logement T1 n°5 à la maison Poileux à Souleymane CHERIFOU pour un montant de caution et de loyer de 155.55 €.

ORDRE DU JOUR

1 – Plan de financement définitif pour la rénovation du Gymnase

Suite à l'avancement de cette opération de travaux, je vous propose le plan de financement définitif suivant :

Montant des travaux et honoraires : 250 000 € HT soit 300 000 € TTC.

DETR 2017 (acquise) : 53 955 €

DEPARTEMENT (Fast 25%) : 62 500 €

CCPLL – FONDS DE CONCOURS : 10 000 €

LEADER (Europe) : 70 000 €

Total du financement extérieur : 196 455 €

Fonds libres et /ou emprunts y compris la TVA : 103 545 €

Total des travaux : 300 000 € TTC.

Après examen et délibération, les membres valident à l'unanimité la proposition de plan de financement définitif et autorise le Maire à solliciter les financements complémentaires.

2 – Décision modificative budgétaire n° 2 au budget principal

La décision modificative budgétaire n°2 est présentée et détaillée en séance.

Le montant est arrêté à 83 200 €, avec un équilibre de 10 200 € pour la section de fonctionnement et un équilibre de 73 000 € pour la section d'investissement.

Après examen et délibération, la décision modificative budgétaire n°2 du budget principal est validée à l'unanimité.

3 – Modifications des effectifs

Suite à la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles pour un an d'un agent titulaire adjoint d'animation sur le service accueil de loisirs sans hébergement (ALSH périscolaire), il est nécessaire de le remplacer pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Le besoin de la collectivité est de 10 h/semaine durant l'année scolaire.

Après examen et délibération, les membres valident la création de ce poste d'adjoint d'animation à 10h/semaine à compter du 1/10/2018.

4 – Contrat de prestations de services : proposition de dépigeonnisation

Pour information, l'entreprise HDD est intervenue durant la semaine du 20/08 au 28/08 et prolongée jusqu'au mercredi 29/08 pour le nettoyage et l'enlèvement des fientes de pigeons dans le clocher de l'église ST QUIRIN avec également la pose de filets de protection anti intrusion.

Une dernière opération de nettoyage des fientes est à programmer soit d'ici fin d'année soit en début d'année 2019.

Monsieur le Maire propose une convention de prestations de services pour la dépigeonnisation. Cette prestation fait suite à la pose des filets, les volatiles restent autour de l'édifice et il est nécessaire de les capturer avant qu'ils ne colonisent d'autres toits.

Daniel PASQUIER est contre et sollicite d'attendre et de s'orienter vers une autre solution en faisant appel à une fauconnerie.

Monsieur le Maire et Paul PINSARD ont suivi le chantier, ils indiquent qu'il ne faut plus attendre, donc pour information, Monsieur le Maire validera la proposition d'intervention de 2 088 € HT pour 3 mois.

Sébastien NODARI émet l'observation de solliciter un devis de pose de filets sur la structure de la piscine municipale pour éviter que les volatiles s'y installent. Une étude va être menée.

5 – Service de remplacement du centre de gestion du Lot : convention d'adhésion

Proposition d'adhésion au service de remplacement (Intérim) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot, suite au congé de maladie d'un agent du service administratif.

Les tarifs de ce service sont les suivants : 18 € pour la mise à disposition d'un personnel de catégorie C, auquel s'ajoute une participation de frais de gestion de 8% calculée en fonction du traitement brut augmenté des charges patronales.

Une fiche d'intervention sera complétée en fonction de la situation de l'agent titulaire en maladie.

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité l'adhésion à ce service et autorise le Maire à signer la convention et à remplir la ou les fiches d'interventions nécessaires au bon fonctionnement du service.

6 – Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2017

Comme chaque année, la collectivité doit présenter un rapport sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2017, ce document est consultable en mairie. Il est établi par le Syded en fonction des données transmises par la mairie.

Délibération à l'unanimité pour la validation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service assainissement.

7 – Demande de subventions complémentaires 2018

Josiane LINON en l'absence de Serge LINON, Président de la commission vie associative, expose les demandes de subventions pour 2018

La majorité des demandes de subventions sont traitées tous les ans lors du vote du budget.

Certaines demandes peuvent arriver en retard ou il peut s'agir de demandes de subventions complémentaires si création de manifestation.

***L'association « Le Chêne Pensant »** sollicite une subvention de 300 € pour promouvoir toutes formes artistiques et culturelles, notamment le théâtre et les danses à claquettes. **Avis favorable à la majorité avec trois abstentions (Michel DURAND, Charles LONJOU, Josiane LINON).**

***L'association « Les Amis de Lalbenque »** sollicite une subvention complémentaire de 600 € pour le financement d'une statue de la paix qui pourrait être installée sur la place de l'Étang. Daniel PASQUIER souhaite préciser que l'association a reçu par le Préfet du lot, le « Label Centenaire » suite à son projet innovant autour de la commémoration de la Grande Guerre 14/18.

Avis favorable à la majorité pour le versement de la subvention de 600 € (3 votes CONTRE : Violette MARCHADIER, Serge LINON et Josiane LINON), une abstention (Michel DURAND).

Un long débat s'est tenu pour le choix de l'emplacement de cette statue. **Avis favorable à la majorité pour l'installation sur la place de l'Étang avec (3 votes CONTRE : Daniel PASQUIER, Serge LINON, Josiane LINON), (4 ABSTENTIONS : Stéphane DOLO, Michel DURAND, Marc ASTRUC, Violette MARCHADIER), Sébastien NODARI ne prend pas part au vote.**

8 – Extension du périmètre du SIPA (syndicat intercommunal de protection animale)

La commune de SOULOMES souhaite adhérer au SIPA, conformément à l'article L 5211-18 du CGCT, chaque collectivité membre doit délibérer et rendre un avis.

Après examen et délibération, les membres valident à l'unanimité l'extension du périmètre au SIPA avec l'adhésion de la commune de SOULOMES.

9 – Questions diverses

***Cristel MARTINEZ**, Présidente de la commission affaires scolaires fait un écho de la rentrée scolaire 2018-2019, (effectifs des écoles, le détail du personnel municipal, semaine à 4jours, etc..). Un article figurera dans le prochain Lalbenque Infos n° 115.

***Syded** : rapport annuel et compte administratif 2017 pour information et consultable en mairie aux heures d'ouverture.

* Rappel inscription au Congrès Départemental des Elus le 7/10/2018 et inscription au Congrès National de Novembre.

*Daniel PASQUIER fait plusieurs observations :

- Au niveau du PLU, il demande au conseil municipal de réfléchir au surseoir à statuer durant la période de transition en attendant l'approbation du PLUi.
- Lac du bournel : il a été nettoyé de la majorité des saules qui avaient poussé tout autour, il serait nécessaire d'effectuer un curage pour achever l'entretien. Paul PINSARD prend note.
- Fontaine à l'angle de la rue de l'étang : dysfonctionnement, elle ne tient pas l'eau. La municipalité s'engage à trouver la solution prochainement.
- Emplacement contesté des tableaux dans la halle de la mairie

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

A LALBENQUE, le 20 septembre 2018,

Le Maire

Signé.

Jacques POUGET.